



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Numéro de la demande de soumission : FP802-160229
Date de clôture : Le 20 octobre 2016
Heure de fermeture des soumissions : 14 h 00 (HAE)

Titre: Construction d'un (1) abri pour équipement
Lieu des travaux: Mount Moriah, Terre-Neuve et Labrador

CET APPEL D'OFFRE COMPREND LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Avis d'appel d'offre
2. Devis (Description des services requis)
3. Dessins/Plans (17 en total)
4. Formulaire de soumission – Travaux de construction (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**)

LIEU(X) DE CLÔTURE:

Emplacement #1 – Pour les soumissions électroniques **UNIQUEMENT**

S'il vous plaît envoyer toutes soumissions électroniques à :
Bozenna.Kazmierczak@dfp-mpo.gc.ca

Emplacement #2 – Pour toutes les soumissions imprimées et les garanties de soumission **UNIQUEMENT** (par Poste Canada ou messagerie/courrier)

**Pêches et Océan Canada,
Attention: Bozenna Kazmierczak
Centre d'approvisionnement – Bureau d'Ottawa,
Poste 9S018, 9ième étage,
200, rue Kent,
Ottawa, Ontario K1A 0E6**

Il incombe au soumissionnaire de veiller à ce que la soumission soit livrée à temps à l'endroit désigné.

Le soumissionnaire doit fournir les éléments suivants avec sa soumission :

- Garantie de soumission



VEUILLEZ NOTER :

Toutes les garanties de soumission (cautionnements) doivent être soumises sur papier avant la date de clôture à l'adresse postale indiquée ci-haut.

Toute soumission reçue après la date ci-dessus sera jugée en retard et retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte. Les soumissions peuvent être révisées par courriel, dans le cas où l'appel d'offres et la ou les révisions sont reçus avant la Date de clôture de la soumission.

LA PORTÉE DES TRAVAUX :

Les travaux compris dans le cadre de ce projet consistent en l'exécution des travaux architecturaux, structuraux, mécaniques et électriques pour faciliter l'installation d'un abris neuf pour équipement pour la Garde côtière canadienne à Mount Moriah, Terre-Neuve et Labrador.

1. Le contrat prévoit la construction d'un (1) abri pour équipement à ossature de bois de 3,7 m sur 9,75 m conformément aux plans et devis.
2. La fourniture et l'installation de l'équipement et de tous les systèmes mécaniques et électriques, conformément aux plans du contrat, et plus particulièrement, comme l'indique le présent document.
3. La fourniture et l'installation des fondations conformément aux plans du contrat.
4. La préparation du site, y compris le nivellement du terrain; les services, etc., conformément aux plans du contrat.
5. L'entrepreneur est responsable de la mise à l'essai de tous les systèmes en présence du personnel de la Garde côtière, au moment de la livraison; il lui incombe de préparer un rapport sur les résultats des essais qui doit être livré au propriétaire au plus tard dix (10) jours ouvrables après la fin de tous les essais. Ces essais doivent comprendre, sans toutefois s'y limiter :
 - 5.1. Système de ventilation
 - 5.2. Éclairage
 - 5.3. Système de chauffage
 - 5.4. Tous les points d'alarme en direction de l'armoire de commande de l'alarme
 - 5.5. Vérification des désignations du circuit électrique
 - 5.6. Vérification de la documentation
 - 5.7. Inspection physique des abris pour équipement
6. L'entrepreneur doit fournir la documentation sur le système et le sous-système. La documentation doit comprendre, sans toutefois s'y limiter :
 - 6.1. Un ensemble complet des plans conformes à l'exécution.
 - 6.2. Un manuel d'entretien complet indiquant l'entretien requis pour tous les composants installés, le calendrier et la liste des pièces.
 - 6.3. Un rapport complet sur tous les essais du système.
7. Les travaux visés par le présent contrat sont précisés dans un document de spécifications générales comprenant des dessins sur lesquels sont indiqués les travaux spécifiques. L'entrepreneur demeure responsable de l'affectation des travaux entre les divers métiers, les entrepreneurs et ses propres employés et fournisseurs. L'ingénieur n'est pas responsable de déterminer la portée des travaux de chacun des sous-entrepreneurs et groupes de métiers, ni de fournir son opinion sur celle-ci.



LIEU DE TRAVAIL, EMLACEMENT DES TRAVAUX ET LIEU DE LIVRAISON :

Mount Moriah, Terre-Neuve et Labrador

FAMILIARISATION AVEC LE SITE :

Avant de soumissionner, les entrepreneurs peuvent visiter le site et les alentours afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux nécessaires, les moyens d'accès au site, la gravité, l'exposition et l'incertitude des conditions météorologiques, les conditions du sol, toutes les installations nécessaires, et doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements nécessaires quant aux risques, aux éventualités et autres circonstances pouvant influencer sur leur soumission. Aucune indemnité ne pourra être envisagée par la suite en raison d'une erreur ou de la négligence concernant l'observation et la détermination appropriées des conditions applicables.

Une visite non obligatoire du site sera prévue pour le vendredi, 7 octobre 2016.

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires ou leurs invités doivent examiner l'article 01 35 29.06 – « Exigences en matière de santé et sécurité » de la spécification. Il faut prendre les mesures de sécurité appropriées avant toute visite du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

DATES PREVUES DE DEBUT ET D'ACHEVEMENT :

Date de début : le 24 octobre, 2016

Date d'achèvement : le 31 décembre, 2016

EXIGENCES EN MATIERE DE SECURITE :

Aucune.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

1. Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'agent des contrats, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

Note : Tous cautionnements de soumission seront retournés à l'exception du cautionnement de soumission de l'adjudicataire (Soumissionnaire) qui sera retenu jusqu'à ce que les



travaux entendus dans le cadre de ce contrat soient complétés par l'adjudicataire (l'Entrepreneur).

PERIODE DE QUESTIONS ET REPOSES:

Les soumissionnaires doivent noter que toutes questions concernant cet Appel d'offre doivent être présentées **UNIQUEMENT** par écrit par courriel au plus tard le vendredi, 14 octobre 2016, 14 h 00 (HAE) à l'agent des contrats mentionné ici-bas. Le Ministère pourrait ne pas être en mesure de répondre aux questions présentées après cette date.

Pêches et Océans Canada n'acceptera pas nécessairement la soumission la moins coûteuse ni l'une des soumissions reçues, et il se réserve le droit de refuser l'une ou l'autre ou l'ensemble des soumissions reçues, cette décision est sans appel et à la seule discrétion du Ministère.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Bozenna Kazmierczak
Agent des marchés senior
Centre d'approvisionnement
Services du matériel et des acquisitions
Opérations financières et Gestion du Matériel
Pêches et Océans Canada
200, Kent Street
Ottawa, ON, K1A 0E6, CANADA
Gouvernement du Canada
Téléphone : (613) 993-8935
Télécopieur : (613) 991-4545
Courriel : Bozenna.Kazmierczak@dfo-mpo.gc.ca